

Zeitschrift:	Pionniers suisses de l'économie et de la technique
Herausgeber:	Société d'études en matière d'histoire économique
Band:	5 (1960)
Artikel:	Mathias Hipp (1813-1893), Jean-Jacques Kohler (1860-1930), Eugène Faillettaz (1873-1943), Jean Landry (1875-1940)
Autor:	Mestral, Aymon de
Kapitel:	Eugène Faillettaz (1873-1943)
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1091197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EUGENE FAILLETTAZ

1873–1943

Un homme de haute taille, tassé plus tard, corpulent, le cou rentré dans les épaules, d'une résistance peu commune. Cet administrateur réservé et clairvoyant, bienveillant et persuasif, au regard ferme et loyal, a fait une carrière dont la simplicité et la grandeur étonnent.

Né en ville de famille citadine, mais élevé à la campagne, il portera toute sa vie un intérêt égal à l'activité de ses concitoyens paysans, industriels et commerçants, dont il connaissait les travaux, les joies et les soucis. Très tôt, ce Vaudois, fils d'un artisan établi à l'étranger, trouvera sa vocation: réunir des hommes, bâtir avec eux, créer des entreprises ou des institutions durables et utiles à son pays. Comme le Major Davel, il aurait pu dire: «Ce que je fais n'est pas l'œuvre d'un jour.» Avec une poignée de collaborateurs et d'amis bien choisis, il a travaillé dans une ligne bien définie, visant un but précis: acclimater l'industrie et le commerce dans un canton traditionnellement agricole. C'est ainsi qu'il a créé ou développé les premiers Comptoirs vaudois d'échantillons, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, le Comptoir suisse, le Bureau industriel suisse ou l'Ecole supérieure de commerce à Lausanne.

Sous son impulsion, et après lui, ces institutions n'ont cessé de grandir. Il leur a consacré le plus clair de son temps, toute sa force, toute sa pensée, en appuyant son activité économique par une série d'interpellations et de travaux sur le plan parlementaire, au Grand Conseil vaudois. Un autre trait frappant dans sa vie et sa carrière, c'est le sentiment général d'estime, d'attachement et de reconnaissance qu'il a éveillé chez ceux, les jeunes en particulier, qui ont eu affaire à lui. Par ses qualités de caractère et sa personnalité agissante, modeste et désintéressée, il a incarné et porté au plus haut point les vertus profondes du peuple vaudois, qui s'est reconnu en lui.

Le terroir vaudois

Avec ses champs de labour, ses petites villes, ses châteaux et ses villages du Plateau, les forêts du Jorat, les rivages et les coteaux de vigne lémaniques ensoleillés, et ses hautes vallées montagnardes, le Pays de Vaud, tel qu'il est issu du monde féodal, donne une impression de solidité, d'unité et de diversité. Certes, des maîtres étrangers, bourguignons, savoyards et bernois ont passé là, mais le pays est toujours resté lui-même, jusqu'à nos jours.

C'est de cette terre que les Faillettaz, originaires de l'Isle, Moiry et Cuarnens, sont sortis. Si elle n'a longtemps guère fait parler d'elle, cette lignée d'agriculteurs, d'artisans et de magistrats s'est alliée à des familles du terroir, comme les Guex, Cœtaux, Devenoge, Wuillemin, Bettens, Bovey, Gautier, Chappuis, Petit ou Pelet. Une branche, éteinte au XVIII^e siècle, avait été reçue dans la bourgeoisie de Lausanne en 1545. Un certain Jean-Pierre Faillettaz, conseiller et juge, de 1683 à 1708, avait fait figurer sur son panneau de conseiller une hallebarde d'argent au manche d'or surmonté d'un cœur. Dans l'ex-libris de son fils, Jean-Pierre, qui mourut en 1703, apparaissent les armes définitives de la famille: «de sable, à la hallebarde contournée en pal d'argent, au manche d'or, soutenant un cœur du même.» De belles armes parlantes: une hallebarde et un cœur d'or! Impossible de trouver mieux pour le futur Eugène Faillettaz du Comptoir.

Enfance campagnarde

Peu s'en est fallu que notre pionnier ne naisse et ne passe son existence à Paris. En effet, d'après un contrat, signé le 28 avril 1858, entre Louis Danzel, graveur et ciseleur en bijoux, domicilié à Paris, rue du Temple, 123, et la Dame Veuve Faillettaz, demeurant à Paris, rue Baillet, 1, F.-L. Faillettaz (le père d'Eugène) est accepté en qualité d'apprenti, sans être nourri ni couché, pendant trois ans et demi consécutifs, pour apprendre l'état de graveur et ciseleur.

Par la suite, François-Louis Faillettaz, né le 21 octobre 1843, s'établira à Genève; mais il mourra prématurément le 29 juillet 1877, à l'âge de 34 ans, laissant sa veuve, née Caroline Haas, seule avec un fils, Eugène, né le 8 mars 1873 à Genève, ainsi qu'une fille Jeanne-Léontine, née le 27 oc-

tobre 1874. Comme les ressources de la petite famille étaient sans doute précaires, les deux enfants seront placés, quelques années plus tard, auprès d'une famille Merminod, dans la ferme de Bocherens, à Essertines-sur-Rolle, au pied du Jura.

C'est là qu'Eugène Faillettaz s'initie à la vie campagnarde. Il lui doit beaucoup, notamment le contact direct qu'il établira plus tard, au Grand Conseil, avec ses collègues du groupe paysan. Mais pour l'heure, il s'occupe activement des travaux de la ferme et du jardin potager, jusqu'au moment où il suivra les classes de l'école primaire à Essertines, sous la direction d'un instituteur remarquable, M. Cloux, qui paraît avoir été frappé par l'intelligence naturelle, l'énergie et l'ouverture d'esprit du petit orphelin.

Débuts à la ville

Sur le conseil de son maître, auquel il a conservé et témoigné une reconnaissance inaltérable, Eugène Faillettaz se rend à Lausanne, à l'âge de 16 ans et demi. Il entre, en 1889, comme apprenti à la Recette du district de Lausanne. C'était alors, avec le service du Préposé aux Poursuites, une des deux citadelles de l'ancien régime radical militant. Ces années d'apprentissage furent utiles pour la préparation professionnelle du jeune Faillettaz; elles ne l'ont toutefois pas trop marqué au point de vue politique. Au cours de sa carrière ultérieure, il jugera en effet les hommes, non d'après leur appartenance à tel ou tel parti, mais bien suivant leur valeur personnelle.

A peine installé à Lausanne, où il prendra pension dans la famille Noverraz, au Grand-Chêne, le nouveau venu, qui était un garçon actif, serviable et sociable, suit les cours organisés par la Société des Jeunes-Commerçants. Cette association romande, distincte de la grande Société suisse des employés de commerce, constituait un véritable foyer de vie intellectuelle et pratique. Des commerçants et des médecins, des professeurs, des avocats et des industriels s'y intéressaient et collaboraient activement à son développement. Il n'est pas exagéré de dire que les Jeunes-Commerçants de Lausanne ont fait Eugène Faillettaz.



Entre les Sousignez

Louis Danel, graveur Ciseleur en bijoux
domicilié à Paris, rue du Temple 123. d'une part:

Et de la Dame Veuve Faillletaz
demeurant à Paris, rue bailli 1. d'autre part:
a été convenu et arrêté ce qui suit.

Le sieur Danel s'engage à prendre en
qualité d'apprenti le fils de la Dame Faillletaz pendant
trois années et demi consécutives sans être nourri ni y coucher
à partir du quinze mil-huit-cent-cinquante-huit jusqu'au
quinze Octobre mil-huit-cent-soixante-un; il s'engage en
outre durant ces trois années et demi à lui apprendre
l'état de graveur et Ciseleur, et de lui délivrer un Certificat
~~attestant que les engagements auront~~ à la fin de son
apprentissage attestant que les engagements auront bien été remplis.

S'il arrivait que Louis, François, Faillletaz,
fils de la dame veuve Faillletaz ne voulut pas remplir
ses trois ans et demi d'engagement tel qu'il est stipulé
en-dessus, soit par caprice ou par tout autre cause venant
de lui ou de ses parents, la Dame Faillletaz devrait
être de payer au sieur Danel la somme de deux-
cinq francs à titre d'indemnité.

— Comme aussi en cas de maladie, d'absence ou autre cause que ce soit, de complacer le temps perdu dans le cas de l'apprentissage par du temps en plus de l'époque fixée pour la fin dudit apprentissage :

En cas d'ouvrage perdu ou abîmé par son fils, la Dame Veuve Faillettaz en demeure responsable soit en espèce, soit par du temps en plus à la fin de son apprentissage, le prix de l'ouvrage perdu serait fixé par le bijoutier auquel il appartient.

Hait double entre nous

Paris le 28 Avril 1858 

Approuve l'écriture ci-dessus pour ma...
Dame Veuve Faillettaz


~~Dame Faillettaz~~

Fac-simile du contrat d'apprentissage passé en 1858 à Paris entre le graveur et ciseleur en bijoux Louis Danzel et Dame Veuve Faillettaz, au sujet du jeune François-Louis, le père d'Eugène Faillettaz

Initiation commerciale et premiers contacts

Entré en 1892 au comité de la Société, il en est nommé président, à l'âge de 21 ans, de 1894/95, et se consacrera pendant près de dix années à son organe mensuel «Le Commerçant». Qu'il laisse parler son cœur, donne des comptes-rendus de conférences ou s'attaque à des sujets d'actualité économique ou politique, il ne négligera aucune occasion d'élargir et d'approfondir ses connaissances. Son esprit est en éveil, sa volonté toujours tendue vers de nouveaux buts à atteindre. Aucun sujet ne le rebute ou ne lui paraît trop ardu. Ses travaux, ses articles, portent tous sa griffe.

Voici, pris au hasard, les titres de quelques-uns de ses articles ou travaux de concours: «La loi du timbre», qui lui vaut un accessit; les «Jeunes-Commerçants aux examens de recrues» et le «Chômage par suite de service militaire», deux sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur; «L'heure de fermeture des bureaux le samedi» et la «Loi sur le repos du dimanche»; la «Loi sur l'apprentissage», la «Création d'une Ecole de commerce indépendante», «La question des zones», la «Réforme du crédit» ou «Le Service d'escompte», etc. Dans ces articles, il fait preuve de jugement, d'indépendance d'esprit, alliant la pondération à la fermeté. Plus d'un de ces articles a marqué le point de départ d'une innovation ou d'une réforme. De très bonne heure déjà, Faillettaz se révèle bon observateur; mais il ne connaît guère la pensée sans l'action. Pour lui, concevoir, c'est chercher à réaliser.

Parmi ses articles parus dans «Le Commerçant», il en est un qui nous paraît mériter une mention spéciale. Sous le titre «L'Exposition de Vevey 1901», on sent en effet déjà battre le cœur et s'éveiller la vision du futur créateur du Comptoir suisse. «En cherchant bien, écrit-il, on trouve toujours quelque chose qui prête à la critique; mais toutes ces récriminations passent très haut au-dessus de la foule des visiteurs plus impartiaux et indulgents... L'essentiel est d'avoir réussi et, certes, l'Exposition de Vevey est un succès, qui eût pu être plus considérable, c'est certain, mais qui est acquis. Ah, si tous nos commerçants et industriels vaudois avaient répondu à l'appel du comité de Vevey, s'il n'y avait pas eu de regrettables abstentions, la démonstration de notre richesse nationale eût été plus imposante. Et, si nous disons cela, c'est que nous avons été étonné de voir combien Lausanne, la capitale du canton, pour ne citer qu'un nom, était peu représentée à Vevey!» – Quinze ans plus tard, Eugène Faillettaz présidera le I^{er} Comptoir vaudois d'Echantillons à Lausanne, en attendant de participer à la création

du Comptoir suisse, qui restera indissolublement attaché à son nom. Le jeune rédacteur du «Commerçant» avait déjà, ce que Talleyrand appelait «de l'avenir dans l'esprit».

Le métier et la destinée

Alors que d'autres, plus favorisés par le sort, ont connu au départ même, une solide aisance matérielle ou ont eu le privilège d'entrer dans la vie pratique après avoir fait des études universitaires, Eugène Faillettaz, lui, n'avait pour tout bagage que ses années d'école primaire à Essertines et son temps d'apprentissage à la Recette du district de Lausanne. Mais chez lui, le facteur personnel pesait double dans la balance. Son caractère bien trempé, son intelligence assimilatrice et la volonté de faire quelque chose de sa vie lui permettaient d'envisager l'avenir sans trop de crainte. Mais que pouvait-il alors en attendre? Comme il l'a écrit à son maître, M. Cloux, d'Essertines, à l'âge de 21 ans: «J'ai dû abandonner, en même temps que votre école, les travaux des champs. L'agriculture ne devait pas être ma vocation. J'ai été lancé, un peu malgré moi, dans les bureaux de l'administration. C'était nouveau pour moi, un travail aussi sédentaire changeait brusquement mes habitudes campagnardes; cependant, je m'y suis fait, j'y suis bien, et je n'ai d'autre perspective que d'y rester, puisque tel doit être mon destin.»

Au sortir de la Recette, il entre comme caissier à la Caisse d'Epargne et de Crédit, en 1896, c'est-à-dire à l'âge de 23 ans. Dans ce cadre encore modeste, mais déjà chargé de responsabilités, il s'impose par la qualité de son travail, le poids de sa personnalité, le charme de son commerce. Une chose frappait également chez lui: l'amour et le respect de son métier.

Lorsqu'il sera appelé, au mois de mars 1932, à présenter au Grand Conseil vaudois un rapport sur la motion Maillard et consorts au sujet de l'orientation professionnelle, le député E. Faillettaz a trouvé des accents qui montaient des profondeurs de son expérience et de ses convictions personnelles: «Il faut, déclarait-il, attribuer une plus grande importance au choix de la profession, aussi bien qu'à l'apprentissage. La vitalité d'un pays dépend de la valeur effective du travail de ses enfants. Dans notre siècle, qui est celui de la vitesse, il y a trop de gens pressés d'arriver et dont la hâte est le seul bagage.»

«Le métier, c'est ce qui fait vivre, et il faut vivre. Bien compris, bien adapté à la personnalité, il est une source de culture et de joie. Dans le temps que nous vivons, il faut beaucoup savoir pour être un bon électricien, un bon mécanicien, un bon comptable, un bon vendeur, etc. La technique est aussi vaste que la science dont elle procède. On peut y cheminer indéfiniment, sans en dépasser les limites. – Quant à la joie, elle ne jaillit nulle part plus abondante et pure que chez ceux qui mènent de front l'action et la pensée et chez ceux qui donnent à l'intelligence le métier comme point d'appui.» Comme on le voit, l'ancien caissier de la Caisse d'Epargne et de Crédit, qui était devenu entre-temps caissier du Service d'Escompte (timbres-rabais) de Lausanne, dont il avait été un des promoteurs, puis gérant d'immeubles, avait une haute et noble conception du métier.

Période de maturation

Pendant quinze à vingt ans, Eugène Faillettaz suit patiemment son sillon, avec une régularité et une ténacité sans défaillance. Comme l'avenir paraissait lui sourire, il épouse, le 31 août 1899, M^elle Henriette-Alice Ravey, qui lui donnera quatre enfants, deux filles et deux garçons. Sa vie professionnelle et familiale se dessinait sous ses yeux comme une ascension lente et régulière, dont rien encore ne laissait présager l'essor.

Un appel du dehors vient jeter une note imprévue dans son existence. Nommé secrétaire de la Société Industrielle et Commerciale de Lausanne, la SIC en abrégé, en 1901, il voit son champ d'action s'élargir et il entre directement en contact, dans son nouveau secteur professionnel, avec des commerçants, des industriels et des magistrats. Sans se mettre en avant, car «il n'est pas de ces gens pressés d'arriver, dont la hâte est le seul bagage», il conserve son bureau de gérance et s'occupe activement de la rédaction du «Commerçant». Toutefois, il éprouve au fond de lui-même une joie nouvelle à travailler, non seulement pour son avenir matériel et personnel, mais aussi dans l'intérêt général, avec des hommes actifs et entreprenants, qui l'apprécient et sont prêts à appuyer ses efforts.

Comme le déclare son biographe, M. Alfred Piguet: «La préparation de l'Exposition nationale d'Agriculture de 1910 à Lausanne, dont il est caissier, a fixé son destin, en lui donnant l'expérience de l'organisation d'une grande manifestation nationale, le contact avec les magistrats et les colla-

A cursive signature in black ink that reads "Faillettaz". The signature is fluid and elegant, with the first name above the last name.

Eugène Faillettaz
1873–1945



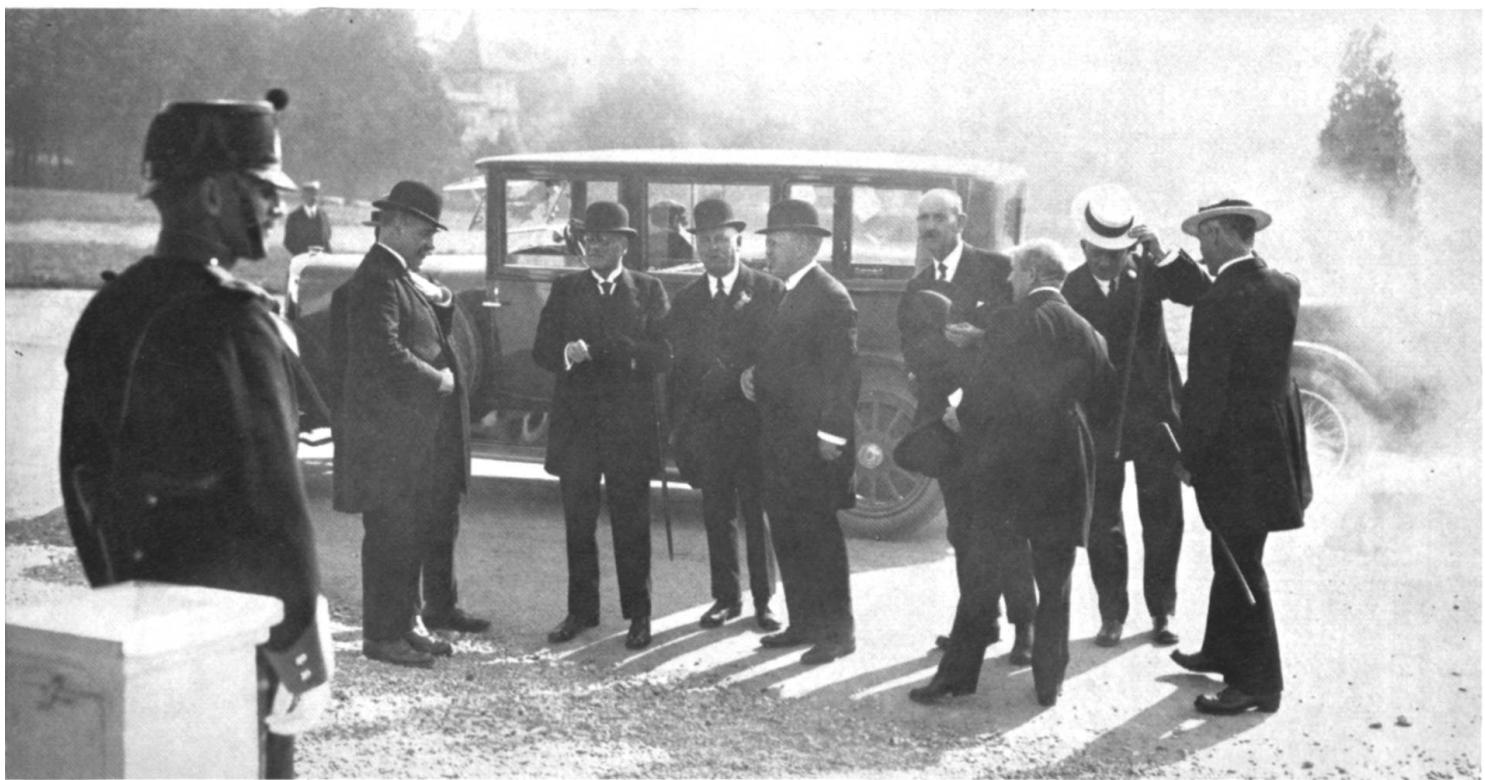
Ferme de Bocherens, près d'Essertines-sur-Rolle, où Eug. Failletaz a passé son enfance

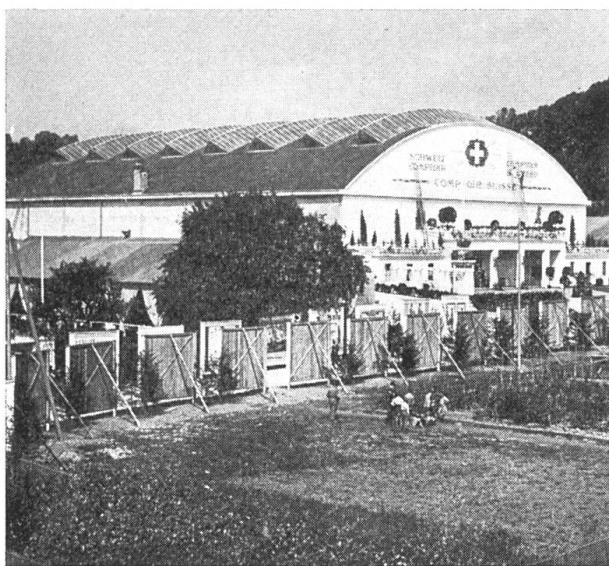


Le Conseil d'Etat vaudois accueille les délégués du Conseil fédéral au Comptoir suisse à Beaulieu. De g. à dr.: MM. F. Porchet, Ern. Chuard, Eug. Failletaz, Edm. Schulthess, Maurice Paschoud et Ed. Fazan

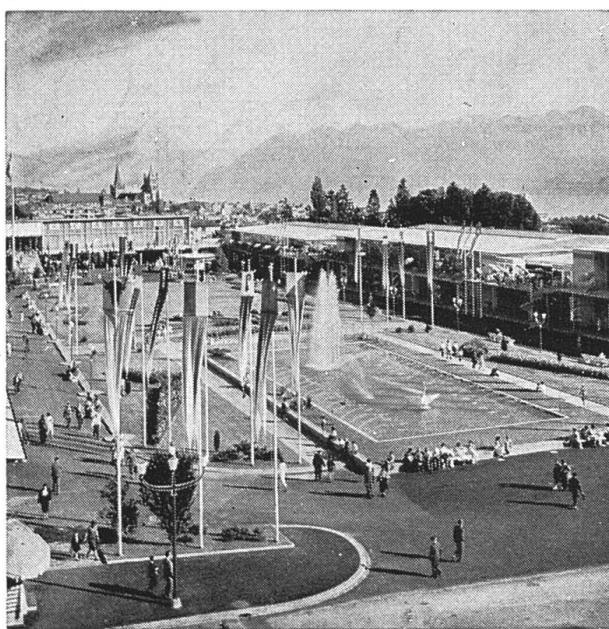
La visite officielle des stands au Comptoir suisse à Lausanne. De g. à dr.: MM. Edm. Schulthess, Heinrich Walther, Eug. Failletaz et Ferdinand Porchet

Rares loisirs d'un pionnier. La pêche à la ligne sur les bords de la Nérgue près de Romont





Le Ier Comptoir suisse de Lausanne,
en 1920



Quarante ans après ...

Deux vues de la Foire de Lausanne
En haut: les bâtiments du corps central
En bas: les jardins, l'aile sud et le pavillon
d'honneur

borateurs qu'il saura utiliser plus tard, notamment M. Charles Braun, le futur architecte du Comptoir suisse.» Dès lors, il donne la mesure de ses talents d'organisateur et d'administrateur. L'heure approche où Eugène Faillettaz va être appelé à diriger les grandes associations industrielles et commerciales, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Un coup d'essai: les Comptoirs vaudois d'échantillons

Quand la I^{ère} guerre mondiale éclate, Faillettaz est déjà bien en selle. Loin de l'arrêter, les circonstances vont lui offrir des occasions favorables. Grâce à sa double qualité de collaborateur de la Société suisse de Surveillance et de pionnier de la Navigation du Rhône au Rhin, il noue de précieuses relations, en Suisse et à l'étranger. Vis-à-vis de nos Confédérés alémaniques, il ne connaît ni «malaise», ni «fossé». Avec sa diplomatie naturelle et sa ténacité, il sait s'en faire des alliés et gagner leur appui.

Dans l'*«Historique du Comptoir suisse»*, publié en 1939 à l'occasion des *«Vingt ans du Comptoir suisse»* à Lausanne, Eugène Faillettaz a retracé les origines des premiers Comptoirs vaudois d'échantillons, qui ont précédé et préparé l'avènement du Comptoir suisse. Nous lui laissons ici la parole, en apportant à son texte quelques retouches de détail, pour l'adapter au cadre de cette étude. «C'est à cette époque, dit-il, que je me suis rendu, en ma qualité de président de la Chambre de commerce vaudoise, à Lyon pour faire visite à mon collègue, M. le président de la Chambre de commerce de Lyon et obtenir de lui des renseignements sur le projet de créer dans cette ville une foire internationale d'échantillons. Cette démarche eut un résultat immédiat, en ce sens que M. Edouard Herriot, sénateur et maire de Lyon, vint à Lausanne, le 4 janvier 1916, pour nous entretenir de l'entreprise audacieuse de sa ville et pour y intéresser la Suisse, pays neutre... Soit dit en passant, la première foire d'échantillons française s'est tenue à Lyon, du 1^{er} au 20 mars 1916, en même temps que la bataille de Verdun faisait rage. On n'oublie pas de telles coïncidences... C'est à cette époque que la Chambre vaudoise du commerce se préoccupe d'organiser une foire suisse dans notre pays. Depuis quelque temps déjà, l'idée était dans l'air».

«Une assemblée préliminaire avait été convoquée en effet à Berne en novembre 1915. On y discuta beaucoup, sans prendre de décision ferme. Cependant les Vaudois qui participaient à cette assemblée ne laissèrent pas

tomber la question. Dans le train même qui les ramenait à Lausanne et en compagnie de M. le syndic Rosset, il fut décidé d'aller de l'avant, de créer chez nous ce qui paraissait impossible dans la ville fédérale. La question fut reprise dans une assemblée de la Société industrielle et commerciale de Lausanne, puis devant la Chambre vaudoise du commerce et sans tergiverser il fut décidé, puisqu'une entente ne paraissait pas possible avec nos Confédérés, d'organiser premièrement un «Comptoir vaudois d'échantillons», à Lausanne. — Au mois de mai 1916, c'est-à-dire cinq mois après l'assemblée de Berne, Lausanne inaugurerait en Suisse le premier Comptoir vaudois d'échantillons. Ce fut un succès.»

Le futur animateur et premier président de cette manifestation, M. Eugène Faillettaz, n'a jamais entendu en revendiquer la paternité. Dans son discours inaugural du 26 mai 1916, il en attribue même tout le mérite à l'architecte lausannois Rosset. Il déclare textuellement: «Lorsque M. Rosset, municipal, à qui revient l'honneur de l'initiative première — je me fais un devoir de lui rendre cet hommage public — nous soumit son idée, nous l'avons bien réalisée en théorie, mais en pratique, nous étions en présence de l'inconnu. Il fallut, petit à petit, nous faire une image de la situation...; il fallut nous assurer la collaboration des industriels de notre canton (avec le concours de quelques membres du comité de la SIC)...» Il ajoutait avec une bonhomie, une modestie charmantes: «Quand on songe que tout ce travail s'est fait en quelques semaines, je pense qu'il m'est permis de solliciter votre indulgence en faveur des organisateurs, si vous constatez certaines lacunes. Mais comme dans toute chose, il faut un début, nous demandons d'être mis au bénéfice des circonstances atténuantes.»

Si modestes que fussent le cadre et la présentation du premier Comptoir vaudois d'échantillons, présidé par M. Eugène Faillettaz, alors président de la SIC, et organisé en quelques semaines aux Galeries du Commerce à Lausanne, cet essai fut un succès. Les deux autres Comptoirs suivants, de 1917 et 1918, se succédèrent, sur une plus large échelle, au Casino de Montbenon, enregistrant chaque fois une forte augmentation du nombre des visiteurs et des exposants. Le courant était créé.

Le principal mérite de ces trois Comptoirs vaudois d'échantillons fut peut-être de rendre les Vaudois plus conscients de l'évolution survenue dans la charpente économique de leur canton. Ainsi que le Commissaire du premier Comptoir, l'ingénieur Boiceau, l'a relevé dans son rapport final: «Certaines statistiques démontrent qu'en chiffres ronds *un tiers* de la popu-

lation du canton vit de l'industrie et des métiers, *un tiers* de l'agriculture et *un tiers* du commerce, des administrations, des professions libérales, etc.» — Actuellement, la population vivant de l'agriculture ne représente plus guère que 15 % environ. La légende d'un vieux pays exclusivement agricole commençait à pâlir, en même temps que le reproche longtemps adressé à LL.EE de Berne d'avoir sciemment entravé le développement industriel et commercial du Pays de Vaud, ce qui est exact. Mais mieux vaudrait balayer devant sa propre porte, en tenant compte des réalités. C'est ainsi que d'autres anciens pays sujets et nettement agricoles, comme l'Argovie et la Thurgovie, ont pris un rapide essor économique au lendemain de leur accession à l'indépendance. Pourquoi donc le canton de Vaud, trop longtemps paralysé par une prédominance campagnarde et des préjugés politiques stériles, n'en aurait-il pas fait de même et ne tenterait-il pas de rattrapper le temps perdu?

Or les trois premiers comptoirs ont révélé aux Vaudois, ébahis et sceptiques, qu'ils étaient en train de devenir, sans le savoir, un peuple, non seulement agricole et industriel, mais aussi commerçant et industriel. La démonstration par les chiffres et par l'exemple devait porter des fruits et stimuler l'esprit d'initiative, dans un canton encore trop enclin à attendre un signal de la part des autorités, en se gaussant des novateurs. Grâce à l'énergie, au savoir-faire et à la vision des promoteurs la leçon de ces comptoirs ne sera pas perdue.

Le secret de M. Faillezzaz

Avant de suivre de plus près la série des travaux, des démarches et des réalisations d'Eugène Faillezzaz, nous voudrions tenter, non pas de percer son intimité qu'il défendait assez bien, mais de dégager le faisceau de qualités, qui ont permis à ce nouveau venu dans la cité, de jouer, en toute humilité, un rôle de premier plan.

Dès sa jeunesse, on découvre en lui une attitude en face de la vie, qui ressemble fort peu à celle des «tricheurs» d'aujourd'hui. Etonnamment sérieux, modeste et persévérant, il ne rougit pas d'exprimer sa reconnaissance à ceux qui l'ont aidé dans ses débuts. C'est ainsi que le jeune apprenti de la Recette du district de Lausanne écrit à son ancien instituteur à Essertines-sur-Rolle: «Je ne vous ai pas quitté sans regrets, car quand on a un cœur, on ne laisse pas ses maîtres, ses amis, son village, où s'est passé sa pre-

mière jeunesse, sans éprouver, malgré soi, quelque émotion subite qui laisse facilement aller au découragement; mais, encouragé par l'idée que je dois gagner, qu'une autre phase de la vie s'est ouverte devant moi et que je dois en profiter, je retourne à l'ouvrage, joyeux, content en pensant que bientôt je reverrai tous ceux que j'ai quittés...»

Mûri par la vie, et pénétré d'un sentiment du devoir assez rare à cet âge, il écrit quelques années plus tard à son maître Cloux, au moment où il venait d'être nommé président de la Société des Jeunes-Commerçants de Lausanne, à l'âge de 21 ans: «En ma qualité d'ancien élève de votre école, je voudrais pouvoir vous exprimer toute ma gratitude et tout mon respect, mieux que ma plume ne peut le faire... Mais voici que j'évoque un souvenir, une foule de souvenirs chers à mon cœur, en me disant votre écolier! Je revois l'école, le maître, les camarades, tout cela avec une douce émotion, qui me grise et qui me rappelle d'heureuses années, d'heureux jours... Acceptez donc tout ce que mon cœur éprouve pour vous de sincère reconnaissance, comme un hommage que je rends à vos talents et à la manière distinguée avec laquelle vous enseigniez des ingrats comme moi, qui quittent l'école avec le cœur joyeux et ne pensent plus à celui qui a eu la lourde tâche d'instruire un enfant jusqu'à ce qu'il soit en âge de choisir une carrière...»

Il termine sa lettre sur une note plus grave: «Comme vous le savez, je me trouve à la tête de la Société des Jeunes-Commerçants de Lausanne. C'est un honneur que je n'ai certes pas brigué; je suis plus en souci de savoir si j'en suis bien digne, si je le mérite bien, que de faire mon devoir comme tel. Je ne voulais pas accepter une tâche que je concevais au-dessus de mon âge et de mes capacités. Enfin, tant pis, je suis revêtu d'un titre qui me surcharge de besogne, je ferai tout mon possible pour que tout marche bien, c'est là ma plus haute ambition.»

Une fois entré dans le courant des affaires, comme caissier, puis régisseur, en attendant de prendre la direction de différentes associations patronales, Eugène Faillettaz passe d'autant moins inaperçu qu'il met plus de soin à ne pas se mettre en avant. Mais ses qualités parlent pour lui. Avec son bon sens campagnard et son égalité d'humeur, sa bonhomie et sa finesse diplomatique, il possédait l'étoffe d'un administrateur et d'un négociateur. Les succès qu'il a remportés sans bruit dans ce domaine sont d'autant plus remarquables que son abord était plutôt réservé et sa parole moins agile que sa plume. Il parlait peu, mais ses paroles avaient du poids. Mieux que personne il savait écouter, sans en avoir l'air, et il aimait à consulter ses amis pour se rendre

compte des réactions probables de l'opinion publique. Cet homme à la voix haute et blanche, qui n'a jamais paru rien casser, s'imposait néanmoins par son calme imperturbable et sa force de persuasion. Suivant le mot de son biographe, M. Piguet, «il avait le goût de l'accommodelement, le talent de s'entremettre, en évitant de s'interposer, l'art de parvenir à ses fins, sans donner l'impression de poursuivre un dessein précis. Il en avait un pourtant et la continuité de son action en fournit la preuve.»

Sous son abord plutôt froid et réservé, c'était une nature sensible, sentimentale même à certains égards, portée à l'enthousiasme; il savait contrôler ses élans et ses intuitions, car il était doué d'un instinct très sûr de ce qui était réalisable et durable, en s'inspirant souvent des idées du dehors. Eugène Faillettaz comprenait les hommes; il en avait l'habitude et savait tirer parti de leurs aptitudes, en les associant à une grande tâche commune. Bien soutenu et appuyé par ceux-là mêmes qu'il s'agissait de gagner et d'entraîner, il s'entendait à dénicher et réunir des collaborateurs, avec lesquels il formait de véritables équipes de travail, dans un climat d'initiative, de confiance et d'amitié.

Le secret d'Eugène Faillettaz, si secret il y a, paraît se ramener à une équation à trois inconnues: son caractère, sa connaissance des hommes, sa vision de l'intérêt général. C'est là peut-être la raison pour laquelle cet homme d'affaires taciturne, modeste et efficient, s'est trouvé tout naturellement au point de départ d'une série de créations et d'entreprises, qui ont marqué la vie du pays, auquel il était profondément attaché.

Un coup de maître: le Comptoir suisse

En présence de la création du Comptoir suisse, il convient de rappeler un événement intime et douloureux, qui a marqué un tournant dans la vie et la carrière d'Eugène Faillettaz: le décès de sa jeune femme, à fin août 1916, à l'âge de 38 ans, après seize ans de bonheur. Ce coup lui fut d'autant plus dur qu'il perdait avec elle une compagne pleine de charme, aussi courageuse que rayonnante. Désormais, il restera seul, avec ses quatre enfants, dans la maison qu'il avait fait construire par son ami, l'architecte Georges Epitaux, à l'avenue de Collonges. Père attentif, il s'occupera de ses enfants avec une sollicitude discrète et ferme, sous laquelle on percevait un fond de tendresse et de sérénité.

Sans laisser échapper un mot de plainte, il tend les ressorts de sa volonté et imprime un nouvel élan à sa puissance de travail. Le plus surprenant toutefois, c'est l'essor et le tour pratique que prendront sa connaissance des hommes et son sens de l'amitié.

Encouragé par le succès remporté par les trois premiers Comptoirs vaudois d'échantillons, Faillettaz vise plus haut et plus loin. Son dessein est de faire davantage pour son pays: mettre sur pied, à Lausanne, une foire, non plus vaudoise seulement, mais suisse. Il s'attelle à cette tâche, sans se soucier du peu d'écho et d'encouragement que son projet rencontre tout d'abord autour de lui. Son mérite et son originalité seront d'entreprendre une lente et savante conquête des appuis et des amitiés, sans lesquels le Comptoir suisse n'aurait jamais été réalisé.

Distancés par les Bâlois, qui avaient lancé, en 1917 déjà, une première Foire suisse et obtenu, en 1919, l'investiture officielle, ainsi qu'une subvention fédérale substantielle, les Vaudois avaient alors bien des raisons de se croire éliminés de la course. C'est à ce moment-là précisément qu'Eugène Faillettaz joue par la bande, gagne du terrain et remporte finalement une victoire, qui paraissait perdue d'avance.

Invité avec ses collaborateurs de la Chambre de commerce vaudoise à assister, en compagnie des représentants officiels du Canton de Vaud, à la cérémonie d'ouverture de la Foire suisse d'Echantillons à Bâle, en 1919, il saisit la balle au bond. Au moment où le Conseiller fédéral Edmond Schulthess venait de déclarer au banquet que si le choix de Bâle s'imposait en l'occurrence, la sollicitude fédérale n'en restait pas moins acquise à la Suisse romande et se manifesterait certainement à une autre occasion, M. Faillettaz juge le moment venu d'intervenir.

Plus convaincu que jamais du bien-fondé de son dessein, il fait le tour des représentants officiels lausannois et vaudois pour les presser de prendre acte de ces déclarations. En vain. L'un après l'autre, ils se récusent, pour ne pas troubler peut-être l'atmosphère de réconciliation entre Bâlois et Vaudois. C'est alors que, pour reprendre les termes de son biographe, «Eugène Faillettaz, sans charge, ni mandat, rejoint sa place, se lève, demande la parole, l'obtient et, tout de go, annonce à M. Schulthess que la promesse qu'il vient de faire, on la lui rappellera avant qu'il soit peu et qu'on compte bien qu'elle sera tenue! C'était dit avec tant de bonhomie et de gentillesse qu'il n'y avait pas moyen de se fâcher et qu'il ne restait qu'à s'incliner.

Dans le train même qui les ramenait à Lausanne, les membres de la délégation

gation vaudoise conviennent d'entreprendre immédiatement les démarches nécessaires à Berne. Du moment que la Foire industrielle devait avoir lieu à Bâle, en raison de son importance comme centre d'affaires, de sa longue tradition économique et de sa situation géographique avantageuse et, comme nul ne désirait voir co-exister deux institutions susceptibles de se concurrencer, pourquoi n'aurait-on pas à Lausanne un Comptoir de caractère national, consacré à l'agriculture et à l'alimentation, avec un cachet plus populaire?

L'argumentation était habile et devait servir utilement la thèse qu'Eugène Faillettaz défendra tout d'abord devant le Conseil fédéral à Berne puis, renvoyé à Bâle, auprès du Comité de la Foire suisse. Il sut si bien s'y prendre que l'accord intervint, non sans peine, il est vrai, au sujet de la répartition des tâches. Le 11 septembre 1920, le premier Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles ouvre ses portes, sous la présidence de Faillettaz.»

Certes, ce premier Comptoir était encore très modeste, en comparaison de ce qu'il est devenu aujourd'hui. La place mise à la disposition des exposants était infime. Comme l'ancien grand-maître de notre économie vaudoise, feu le Conseiller d'Etat Porchet, l'a relevé plus tard, «en ces temps héroïques, dans le restaurant sous toile, le bruit de la pluie couvrait souvent la voix des orateurs et les feux des braseros tempéraient à peine les vents coulis qui caressaient irrévérencieusement le dos des personnages officiels et diplomatiques».

Mais le Comptoir suisse était déjà bien vivant. Dès le départ, il a été porté par un courant, nous serions tenté de dire, par une mystique, spontanée et populaire, qui en consacrera le caractère aussi régulier et nécessaire que le retour des saisons dans la vie du pays. Sa base financière était solidement posée, grâce à des emprunts garantis par la Ville de Lausanne, à de bonnes conditions, capables de rassurer les financiers, la Banque Cantonale Vaudoise en particulier. Cette formule a fait ses preuves, dans deux occasions mémorables. En 1924 tout d'abord, lors de l'incendie, qui a ravagé une grande partie du Comptoir Suisse, puis en septembre 1939 surtout, lorsque la mobilisation générale et le déclanchement de la 2^{ème} guerre mondiale obligèrent les organisateurs à fermer les portes, à la veille de l'ouverture, alors que tous les frais étaient déjà engagés. Ce fut un coup terrible. Mais le Comptoir s'est trouvé en mesure de faire face, en 3 ou 4 ans, à tous ses engagements, sans que la Ville de Lausanne ait eu besoin de débourser un sou! Ce tour de force est en grande partie l'œuvre d'Eugène

Faillettaz. Si, en 1924, on ne voyait sur son visage pas trace d'autres préoccupations que celle des mesures à prendre contre le sinistre, en 1939, et durant les années suivantes, il a déployé une énergie, une ténacité et une confiance irrésistibles.

Au Comptoir, il était là comme chez lui, connaissant tout le monde. Après les rapports quotidiens, il ne manquait jamais d'aller faire la tournée des stands et des carnotzets, en compagnie de ses collaborateurs. Un mot par ci, un regard par là. Il n'y avait rien de tel pour maintenir le contact et le dévouement à tous les échelons. Suivant le mot de l'un de ses plus proches collaborateurs et amis, le colonel Charles Burnens-Léderrey: «J'admire notre président. Il est partout, il voit tout, il sait tout ce qui se passe. Avec cela, il manœuvre tous les rouages de notre vaste entreprise et il n'est jamais fatigué; il a une santé de fer, une résistance et une volonté extraordinaires.» Lors des journées officielles en particulier, Eugène Faillettaz cherchait toujours à intéresser les visiteurs aux exposants et aux produits exposés. Sur le passage de cet administrateur, si simple et correct, toujours en jaquette noire et pantalons rayés, chacun se retournait et le suivait des yeux, heureux et tout ragaillardi d'avoir vu l'homme qui incarnait si bien l'esprit du Comptoir. L'institution qu'il a créée a pris avec le temps un caractère profondément national et toujours plus international, avec ses manifestations artistiques et économiques, qui reflètent l'âme et la volonté des peuples associés aux efforts du Comptoir suisse. Ce qu'il avait entrevu et lancé se réalise aujourd'hui sous nos yeux.

Au cœur des grandes associations économiques

Si le Comptoir suisse a été la création la plus spectaculaire de Faillettaz, son champ d'activité n'est pas resté limité à ce seul domaine. Dans son esprit, cette entreprise, qu'il considérait un peu comme son enfant chéri, n'a jamais été qu'un des moyens propres à servir utilement son pays. Chez cet homme modeste et agissant, qui avait la passion de servir, tout s'enchaînait et devait concourir à ce but suprême. D'où la noblesse de ce caractère et son besoin secret de grandeur désintéressée. Ainsi s'explique l'ascendant qu'il exerçait sur les autres, de même que les dévouements et les amitiés qu'il a suscités.

Près d'une année avant l'ouverture du I^{er} Comptoir suisse, Faillettaz a mis sur pied, en 1919, avec la collaboration de l'ingénieur H. Muret, le

Bureau Industriel Suisse à Lausanne, en vue de favoriser l'écoulement de notre production nationale et d'en faire connaître les multiples aspects au dehors. Le BIS, comme on l'appelait familièrement, a fait du bon travail, grâce à ses différents services: documentation sur l'industrie suisse, renseignements et représentations, informations économiques et générales, ainsi que son bulletin de propagande à l'étranger. Pour éviter toutefois certains doubles emplois avec l'Office des Expositions à Zurich, ces deux organismes ont fusionné à l'amiable en 1927. De cette fusion est né l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, plus connu sous le nom de l'OSEC, qui possède deux sièges, l'un à Lausanne, l'autre à Zurich.

Sur le terrain économique cantonal, Eugène Faillettaz a été appelé de bonne heure à collaborer au développement de plusieurs associations centrales, comme la Société industrielle et commerciale de Lausanne, en abrégé la SIC, créée en 1859, la Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie, fondée en 1898, ainsi que l'Union vaudoise des associations industrielles, commerciales et des métiers, en abrégé l'UVACIM, également créée en 1898, sous sa forme actuelle. Entre la double pression de l'Etat d'une part et des syndicats d'autre part, les milieux du commerce, de l'industrie et de l'artisanat ont éprouvé le besoin très légitime de se grouper. Même si entre-temps, certains groupements patronaux, industriels et professionnels, ont surgi pour faire face à de nouvelles situations, l'impulsion donnée par E. Faillettaz s'est maintenue.

Sans entrer ici dans le détail des activités très diverses de ces grandes associations, dont les initiés et les usagers ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier l'utilité et les services rendus à la collectivité, nous tenons à signaler ici deux aspects caractéristiques de l'activité de Faillettaz au sein de ces organisations, qu'il a présidées durant plusieurs décennies: d'un côté, il s'est efforcé de constituer, non pas une arme de défense ou de combat, mais une sorte de parlement économique, un centre d'études et d'expériences, un organe où s'élaboraient et se concrétisaient les initiatives patronales et professionnelles intéressant l'équipement industriel, commercial et social du pays; d'un autre côté, il a toujours cherché à grouper dans une équipe de travail amicale tout ce qui comptait à un titre quelconque dans l'économie vaudoise, industriels, commerçants, artisans, financiers, etc., sans distinction de conditions ou de situations. Un tel dessein avait de quoi le séduire. Grâce à ses qualités d'intelligence, à son esprit réalisateur, à sa puissance de travail et à son tact naturel, il a réussi à le mener à bien.

Activités diverses et Grand Conseil vaudois

Une chose frappe dans la vie intense d'Eugène Faillettaz: la diversité de ses activités, qu'il menait de front sur des plans différents. Ce Vaudois de bonne souche, bien enraciné dans le sol, poussait au loin ses racines, comme les branches de la frondaison. C'est ainsi, par exemple, qu'il figure, avec un de ses amis français, M. René Caillères, parmi les promoteurs de l'Institut international de mécano-culture, l'IMC en abrégé, dont le siège était établi au Palais de Mon-Repos à Lausanne. En sa qualité de président du Comptoir suisse, il a discerné d'emblée l'intérêt que présentait le futur institut, dirigé par M. Caillères, comme il ressort notamment de sa lettre officielle du 7 novembre 1927.

Par ses publications, ses concours et ses congrès internationaux, où l'on rencontrait des délégués allemands, belges, espagnols, français, helléniques, suisses, tchécoslovaques et même chinois, l'IMC, fondé entre 1928 et 1929, s'est attaché à faire connaître les principes et les expériences réalisées en matière de mécano-culture appliquée à l'industrie du sol et du machinisme à la ferme. Les autorités lausannoises n'ont pas ménagé leur appui à cette institution. Pour autant que l'on peut s'en rendre compte d'après les archives déposées à Mon-Repos, l'étoile de l'IMC a brillé d'un assez vif éclat au firmament de la mécano-culture internationale de 1929 à 1939 et s'est éteinte paisiblement au cours de la seconde guerre mondiale en France.

Les efforts entrepris par cette institution n'ont toutefois pas été perdus. On sait en effet qu'il existe sur les bords de l'Aar, à Brougg, un Institut de machines agricoles et de technique du travail agricole, l'IMA, qui poursuit des recherches et des expériences, analogues à celle de l'IMC, mais limitées au cadre suisse. Comme la plupart des témoins sont déjà décédés, il ne nous a malheureusement pas été possible de déterminer s'il a existé ou non à cet égard des rapports entre Lausanne et Brougg.

Alors qu'il militait déjà comme apprenti dans la revue «Le Commerçant» à Lausanne, le jeune Faillettaz s'est intéressé aux questions de formation professionnelle. Après avoir collaboré activement à l'amélioration des cours professionnels, il a apporté sa contribution à la première loi vaudoise sur l'apprentissage. – Par ailleurs, il a fait campagne en faveur de la création d'une Ecole de commerce, indépendante de l'Ecole industrielle, à laquelle elle était rattachée sous le nom de Section commerciale. Les conclusions du rapport qu'il présenta en 1898, à l'âge de 25 ans, au nom d'une commission

créée ad hoc furent adoptées par le Département de l'Instruction publique et la nouvelle Ecole installée dans le bâtiment de l'ancien Collège Gaillard à Chauderon, en attendant d'être promue au rang d'Ecole supérieure de commerce. Pendant plus de vingt ans, Faillettaz a fait partie du conseil de cet établissement, qu'il a présidé durant trois ans.

Entré comme un levain dans la pâte économique vaudoise, il a également travaillé activement dans le domaine politique et administratif. Substitut du préfet de Lausanne de 1928 à 1943, il a été député au Grand Conseil vaudois de 1917 à 1940. S'il n'avait pas le ton des messieurs de la ville, ni les inspirations des vieux avocats, il retenait l'attention par la sobriété et le caractère pratique de ses propositions. Quand il prenait la parole comme rapporteur des nombreuses commissions qu'il a présidées, ses collègues refluaient vers lui, car il avait la voix plutôt faible, mais on l'écoutait toujours avec profit. Sur un point qui lui tenait à cœur, il n'a toutefois pas réussi à faire adopter par le Grand Conseil le principe de l'introduction d'un Tribunal de commerce au canton de Vaud. La justice vaudoise est lente et très formaliste. Elle n'apprécie pas beaucoup la forme de procédure accélérée que certains milieux économiques auraient désiré obtenir. C'est là un de ces sujets tabous qu'aucun député, industriel ou commerçant, n'est encore parvenu à tirer de l'enterrement parlementaire, auquel il paraît condamné!

Le travail et les loisirs

En présence de la question: faut-il travailler pour vivre ou vivre pour travailler? l'animateur du Comptoir suisse n'aurait pas hésité à se prononcer pour la seconde éventualité. Il ne prenait en fait jamais de vacances et pensait constamment à son travail. Les moments de loisirs qu'il s'accordait étaient rares.

Le soir, il lui arrivait parfois, entre l'étude de deux dossiers rapportés chez lui, de se plonger dans la lecture des Mémoires de quelque homme d'Etat ou grand parlementaire du XIX^e ou du XX^e siècle, dont l'histoire, celle de la France en particulier, lui était familière. Durant la saison de la pêche, il répondait de temps à autre à l'appel de l'un de ses amis, de l'industriel Louis Zwahlen notamment, et prenait le chemin de Villaz-Saint-Pierre, près de Romont, pour s'en aller pêcher la truite dans la Néigue, un

petit cours d'eau cheminant entre les roseaux. De même, chaque automne, il allait vendanger chez son ami Diémand à La Neuveville.

S'il ne pouvait pas toujours se dérober à la corvée des parties de cave et des banquets, qui étaient le lot ou la rançon des carrières politiques au canton de Vaud, il s'y montrait cordial, attentif, mais sur ses gardes. Pas trace chez lui de laisser-aller, ni de bon-garçonnisme.

Collectionneur modeste, mais éclairé, il s'est intéressé de bonne heure à la peinture, avec une préférence marquée pour les impressionnistes français. Dans ce domaine également, il se montrait généreux et réalisateur. C'est ainsi que lors de l'incendie qui détruisit à la Grenette à Lausanne la grande fresque du peintre Eugène Burnand représentant «Le labour dans le Jorat», Faillettaz prit l'initiative de lancer une collecte publique pour remplacer cette œuvre évocatrice et magistrale. Ses efforts ont abouti. Pour le remercier de son geste, l'artiste lui a fait cadeau d'une étude.

Sur le chapitre de l'amitié, Eugène Faillettaz montrait autant de discernement que de fidélité. Tous les vendredis matin, il réunissait à tour de rôle, au restaurant de la Cloche, à deux pas de son bureau de gérance, «les amis de la Cloche», d'une part, des industriels et des commerçants pour le plupart, puis «l'équipe du Comptoir» d'autre part, des architectes, commerçants et représentants des professions libérales.

Comme s'il se souvenait que ses grands-parents et ses parents avaient vécu à Paris, Eugène Faillettaz était très attaché à la France; il a reçu de ce pays mainte distinction: ruban du Mérite agricole, palmes académiques, Légion d'honneur. De même, la Belgique l'avait fait chevalier de l'Ordre de Léopold. Au dire de ses familiers, il se révélait un tout autre homme dès qu'il avait passé la frontière suisse. En compagnie de ses amis français en particulier, propriétaires fonciers ou hommes politiques, qui avaient conscience de sa valeur, il se montrait causant, spontané, plein d'aperçus intéressants. Cette métamorphose donnait une idée de ce qu'il aurait pu être ou devenir sur une scène plus vaste que celle où le destin l'avait placé.

De retour chez lui, il retrouvait avec une joie secrète l'atmosphère de calme et de paix qui régnait dans sa demeure. A l'occasion de la fête de Noël, il conviait tous les tenants et aboutissants des Faillettaz. La maison renten-tissait alors de joyeuses exclamations des enfants, de rires et d'aimables propos jusqu'au petit matin, puis tout retombait dans le silence monacal et studieux habituel.

L'homme et l'œuvre

Les années passent, chargées de nouvelles obligations, de nouvelles responsabilités. Eugène Faillettaz n'attache guère d'importance à certains symptômes de fatigue passagers. Lui qui n'avait jamais admis que ses enfants pussent être malades durant leurs années scolaires, ne saurait concevoir que l'âge vienne limiter son activité. C'est tout juste s'il consent à faire, de temps à autre, de brefs séjours à Chexbres, à Sierre ou au Tessin. Mais son optimisme et son allant paraissaient intacts.

Dans la journée du vendredi 18 juin 1943, il avait encore dirigé, avec son sens de la présidence habituel, le comité directeur de la Chambre vaudoise du commerce, ainsi que le comité central du Comptoir suisse, puis, deux jours plus tard, présidé une réunion de contemporains, auxquels il tenait à marquer sa fidélité, lorsque une attaque l'emporte subitement dans la nuit du 20 ou 21 juin 1943, à l'âge de 70 ans, comme il l'avait souhaité sans doute, en plein élan d'activité.

Lausanne lui a fait d'émouvantes et magnifiques funérailles. Au milieu de la foule massée sur la place Saint-François et sur le passage du cortège, on entendait les accents de «L'Union Instrumentale», dont le défunt était membre honoraire et qui possédait dans son répertoire «La marche du Président» dédiée à Eugène Faillettaz.

A cette heure solennelle de la mort, les œuvres qu'il avait créées, les rouages qu'il avait animés par sa présence et son action, tout semblait devoir s'immobiliser à jamais. Mais telle est la force irrépressible de la personnalité, que même lorsque l'homme a disparu elle continue à exercer son influence mystérieuse. C'est là le privilège des grandes âmes et des pionniers, qui ont mis leurs forces et leur cœur au service de la cité et du pays.

